

[L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2018](#) [1]

En 2018, 491 200 travailleurs handicapés sont employés dans les 99 700 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). Cela représente 359 700 équivalents temps plein sur l'année, pour un taux d'emploi direct de 3,5 %, stable pour la deuxième année consécutive. Les établissements assujettis mettent en oeuvre l'obligation selon des modalités variées : 80 % d'entre eux emploient directement au moins un bénéficiaire de l'OETH et 9 % versent uniquement une contribution financière à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph). Le recours à l'emploi direct croît avec la taille de l'établissement. Il varie également selon le secteur d'activité.

En 2018, 55 100 bénéficiaires sont nouvellement embauchés : 38 % le sont en CDI. [Résumé d'éditeur]

[En savoir plus \(Ministère du Travail\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/l%20%80%99obligation-d%20%80%99emploi-des-travailleurs-handicap%C3%A9s-en-2018>

[2] <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/l-obligation-d-emploi-des-travailleurs-handicapes-en-2018>